

DPAE1

Affaire suivie par :
Isabelle DROUANT
Véronique BRENOT
Tél : 03.81.65.47.04
Tél : 03.81.65.49.25
Mél : ce.dpae1@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Besançon, le 30 janvier 2024

La Rectrice

A

Madame la Présidente de l'Université
de Franche-Comté
Monsieur le Président de la COMUE
Madame et Messieurs les Inspecteurs d'académie,
directeurs académiques des services de l'éducation
nationale
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du
second degré
Monsieur le Directeur de l'U.T.B.M.
Madame la Directrice du C.R.O.U.S. de Bourgogne
Franche Comté
Monsieur le Directeur de l'E.N.S.M.M. de Besançon
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO
Madame la Directrice du Canopé de l'académie de
Besançon
Monsieur le Délégué régional de l'ONISEP
Monsieur le Délégué régional académique à la
jeunesse, à l'engagement et aux sports
Mesdames et Messieurs les directeurs de service du
Rectorat
Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques

Objet : Détachement dans le corps des personnels de direction pour l'année 2024

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la note de service ministérielle n° DE-D2023-008087, parue au Bulletin Officiel de l'Education Nationale n° 4 du 25 janvier 2024 relative au détachement et à l'intégration dans le corps des personnels de direction pour l'année 2024.

La condition requise pour l'accès au corps des personnels de direction est d'appartenir aux corps de niveau équivalent, relevant non seulement du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse mais également d'autres administrations, collectivités territoriales ou établissements publics.

Une fiche descriptive d'emploi, incluant le nombre de postes offerts par académie, sera publiée par la direction de l'encadrement sur Choisir le Service Public à compter du 1^{er} février 2024 et pendant 4 semaines.

La procédure étant dématérialisée, les personnels qui souhaitent faire acte de candidature doivent se connecter dans l'application Colibris à l'adresse suivante :

<https://demarches.colibris.education.gouv.fr/de-detachement-des-personnels-de-direction-candidature-2024/>
entre le jeudi 1^{er} février 2024 (à 12 heures) et le vendredi 15 mars 2024 (à 12 heures).

Le nombre de vœux sur poste est fixé à trois au maximum.

Il appartient aux candidats de transmettre via l'application Colibris les pièces justificatives suivantes :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation
- le dernier arrêté d'avancement d'échelon
- un état des services validé par l'autorité hiérarchique

A noter que le Ministère notifiera les décisions d'affectation, le 17 mai 2024, aux agents concernés.

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des personnels placés sous votre autorité.

Pour la Rectrice et par délégation,
La Secrétaire Générale de l'Académie

Pour la Rectrice et par délégation,
Pour la Secrétaire Générale de l'académie,
La Secrétaire Générale Adjointe de l'académie
Directrice des Ressources Humaines

Alma LOPES



Emmanuelle THOMAS